

Cahier de Prescriptions de Pose

CPP n°DT-21/008_FR Edition de Juillet 2021

FLASHING et FLASHING JARDIN

SYSTEME D'ETANCHEITE LIQUIDE POUR RELEVES

Ce procédé a fait l'objet d'une Enquête Technique n° 201168080000003, valable jusqu'au 31/07/2026, dont les conclusions sont reconnues par l'ensemble des collaborateurs de SOCOTEC Construction.



Page **1** sur **31**



Table des matières

Table des matières

1	PRINCIPE	4
2	DESTINATION ET DOMAINE D'EMPLOI	5
	2.1 Domaine d'emploi	5
3 PAl	ELEMENTS PORTEURS ET SUPPORTS DU REVETEMENT D'ETANCHEITE BITUMINEUX DE RTIES COURANTES	9
4	COMPLEXES D'ETANCHEITE EN PARTIES COURANTES	9
5	RELIEF	9
6	RELEVE FLASHING	
	6.1 SUPPORTS ADMISSIBLES	10
	6.1.1 Support du talon de relevé	
	6.1.2 Support de partie verticale du relevé	10
	6.2 Travaux préparatoires	10
	6.2.1 Revêtement de partie courante (talon)	10
	6.2.2 Partie verticale	
	6.3 EQUERRE PRÉALABLE AU NIVEAU DU PARE VAPEUR	
	6.4 CONSTITUTION ET MISE EN ŒUVRE DU RELEVÉ	
	6.4.1 Conditions climatiques	13
	6.4.2 Mise en œuvre de la résine FLASHING	
	6.5 TEMPS DE RECOUVREMENT	
	6.6 Protection des relevés	
	6.7 CAS PARTICULIER DES RELEVÉS EN TOITURE JARDINS	
	6.8 CAS PARTICULIER DES RELEVÉS EN TOITURE TERRASSE VÉGÉTALISÉES EN SOPRANATURE	17
7	OUVRAGES PARTICULIERS	
	7.1 Jardinières	17
	7.2 JOINT DE DILATATION EN TOITURE	18
	7.3 CHÉNEAUX MÉTALLIQUES	19
	7.4 CHÉNEAUX EN BÉTON	20
	7.5 HABILLAGE HORIZONTAL DES SOUCHES ET MASSIFS EN BÉTON	
	7.6 RACCORDS SUR PÉNÉTRATIONS DE MURS ENTERRÉS	21
	7.7 MISE EN ŒUVRE DU FLASHING EN PARTIES HAUTES DE L'ÉTANCHÉITÉ DE MURS ENTERRÉS	22
	7.8 RÉALISATION D'ÉTANCHÉITÉ DE PARTIES COURANTES EN PÉNÉTRATION DANS UN LOCAL À L'AID.	
	FLASHING	
	7.9 FINITIONS OPTIONNELLES	
	7.9.1 Paillettes d'ardoise	
	7.9.2 CURAL	
	7.9.3 CURFER	23
8	MATÉRIAUX	24
	8.1 Etanchéité	24
	8.2 Produits de finitions	
	8.3 Autres matériaux	
	8.3.1 Armatures	
	8.3.2 Diluants	27
9	MATERIEL A AIR CHAUD	27
10	FABRICATION DES PRODUITS	27



11	APPLICATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE	28
12	ESSAI	28
	ENTRETIEN	
	PREVENTION	
15	ANNEXE	3(



1 Principe

Le procédé FLASHING (Flashing et Flashing jardin anti-racine) est un système de relevé d'étanchéité liquide constitué d'une résine polyuréthanne mono composante mise en œuvre in situ à froid, en deux couches, sur un voile de renforcement lui- même collé à l'aide d'une couche de résine.

Il est raccordé sans primaire à un revêtement d'étanchéité de partie courante réalisé en feuilles de bitume modifié de la gamme SOPREMA. La mise en œuvre du relevé en FLASHING est exécutée après celle du revêtement d'étanchéité de surface courante.

Il existe une version colorée du Flashing : ALSAN FLASHING SILVER. Il est utilisé en 2ème couche du procédé FLASHING. Cette 2ème couche permet d'obtenir un aspect couleur Aluminium.

Dans ce cas, il s'agit de réaliser un entoilage à l'aide de Voile ou Voile Flashing, puis d'appliquer une première couche d'ALSAN FLASHING (0,900 kg/m²) suivie en deuxième couche de l'ALSAN FLASHING SILVER (0,700 kg/m²).

Cette version n'a pas de fonction antiracine et ne peut donc pas être employé dans les cas de figures mentionnés pour le FLASHING JARDIN.

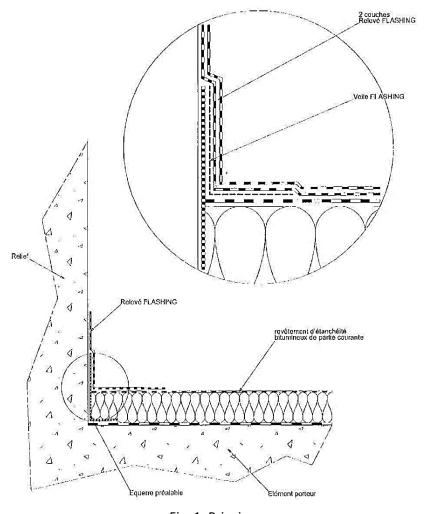


Fig. 1 :Principe



2 Destination et domaine d'emploi

2.1 Domaine d'emploi

Le procédé s'applique notamment là où la flamme du chalumeau est prohibée ou dangereuse, par exemple :

- Environnement inflammable
- Costières de lanterneau
- Jardin, jardinière

Il est employé également quand il y a des difficultés pour l'exécution d'un relevé, par exemple :

- Chéneaux encaissés (ex : chéneaux de sheds sous verrière),
- Relevés complexes présentant de nombreux angles,
- Endroits difficiles d'accès soit par l'étroitesse soit par l'environnement,
- Costières circulaires,
- Partie haute de d'étanchéité de mur enterré (bitume autoprotégé avec paillettes d'ardoise),
- Souches, socles, et massifs en béton. Selon NF DTU 43.1 et 20.12,
- etc....

et sur l'ensemble des relevés classiques.

Pour une utilisation en contact avec des végétaux l'utilisation du FLASHING JARDIN est impérative. Le Flashing et le Flashing jardin anti-racine sont utilisables sur Ouvrages de Génie Civil dans la réalisation de relevés.

Il est admis:

- En France Européenne et dans les DOM TOM,
- En climat de plaine et de montagne,
- En travaux neufs et de réfection,
- Sur toitures inaccessibles et techniques,
- Sur terrasses accessibles aux piétons et aux véhicules,
- Sur toitures à retenue temporaire des eaux pluviales,
- Sur planchers intermédiaires,
- Sur les murs enterrés (Flashing jardin).

NOTE: Lorsque que le Flashing et le Flashing jardin anti-racine figurent dans un Avis Technique d'un produit ou d'un procédé de SOPREMA, celui-ci prévaut sur le présent document.



2.2 DISPOSITIF ECARTANT LES EAUX DE RUISSELLEMENT

Les performances de tenue et d'adhérence du FLASHING permettent de ne plus avoir recours aux dispositifs écartant les eaux en tête de relevé dans les seuls cas exclusifs suivants : pour les toitures inaccessibles et techniques, sur élément porteur béton et sans isolation thermique en relevé exclusivement.

L'utilisation du FLASHING permet donc de s'affranchir des ouvrages tels que bandes de solin métallique, becquets, engravures, etc... sur les toitures non accessibles et techniques ainsi que sur les planchers intermédiaires.

Cependant pour les terrasses accessibles piétons et véhicules, toitures jardin, toitures à rétention temporaire d'eaux pluviales, ces dispositions restent nécessaires (becquet, bandeau saillant, bande de solin métallique), à l'exception des terrasses accessibles protégées par des dalles sur plots comportant des relevés arrêtés au- dessous du niveau fini des dalles (Fig. 2a et 2c) et des relevés protégés mécaniquement par une plinthe collée (voir § 6.6 et Fig. 7).

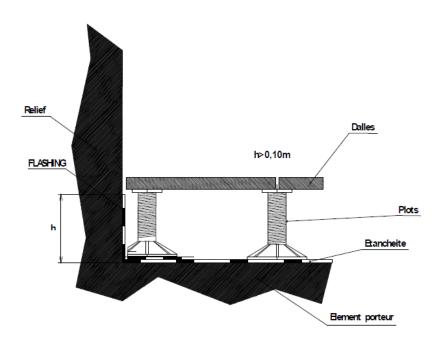


Fig. 2a : Niveau fini des dalles au- dessus du haut des relevés



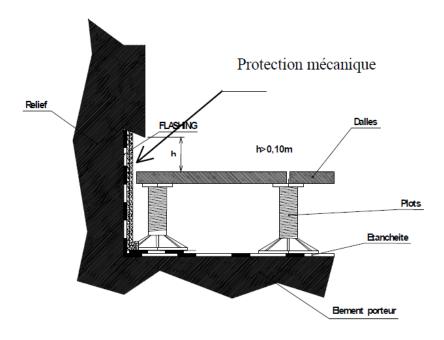


Fig. 2b : Niveau fini des dalles au- dessous du haut des relevés

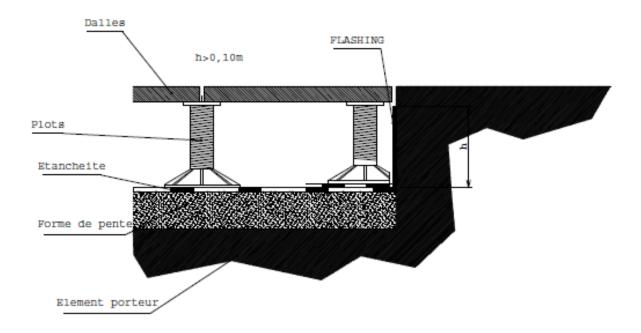


Fig. 2c : Seuil



Pour les costières métalliques ou en bois, ce dispositif écartant les eaux de ruissellement est obligatoire pour permettre notamment la libre dilatation de ces costières.

Il est également obligatoire sur tout relief isolé (Fig. 3a et 3b).

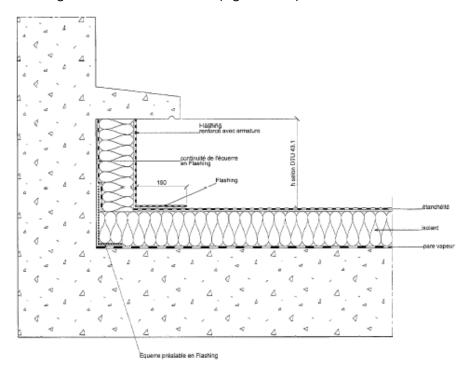


Fig. 3a : Cas des reliefs isolés

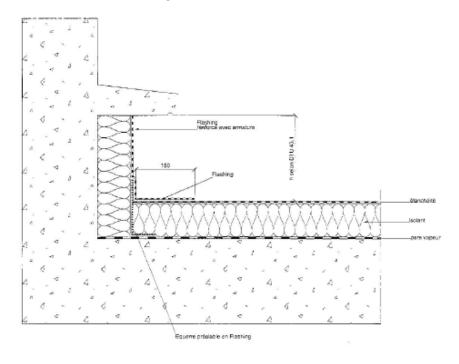


Fig. 3b : Cas des reliefs isolés



3 ELEMENTS PORTEURS ET SUPPORTS DU REVETEMENT D'ETANCHEITE BITUMINEUX DE PARTIES COURANTES

Ils sont conformes à ce qui est admis pour les revêtements en feuilles à base de bitume modifié (DTU, AT, CPP) :

- NF DTU 20.12, NF DTU 43.1, NF DTU 43.6 pour les maçonneries
- NF DTU 43.3 pour les tôles d'acier nervurées
- NF DTU 43.4 pour le bois et panneaux dérivés
- NF DTU 52.1 pour les revêtements de sol scellés
- Conditions générales d'emploi des dalles de béton cellulaire autoclavé armé
- NF DTU 43.5 pour la réfection.

4 COMPLEXES D'ETANCHEITE EN PARTIES COURANTES

Tous les revêtements en bitume modifié de SOPREMA faisant l'objet d'un Avis Technique ou d'un Cahier de Prescriptions de Poses sont admis en partie courante jusqu'au pied du relief.

Dans tous les cas en fin de journée ou en cas d'intempérie, l'ouvrage d'étanchéité en cours de réalisation en partie courante est mis hors d'eau, notamment en pied de relief selon l'une des solutions suivantes :

- Garnissage en chanfrein avec la résine FLASHING
- VOILE FLASHING collé avec la résine FLASHING en équerre qui constitue le renfort décrit dans le § 6.4 (Fig. 5).

5 RELIEF

La nature du relief est conforme (cf. NF DTU de la série 43) à ce qui est admis pour les relevés d'étanchéité réalisés dans les procédés de feuille en bitume modifié : maçonnerie, costière métallique, bois. Les maçonneries de petits éléments ne sont pas admises au NF DTU 20.12.)

Le relief est solidaire de l'élément porteur de la partie courante. Le relief peut être isolé thermiquement. Les isolants admis comme supports directs sont les suivants :

- perlite fibrée
- verre cellulaire



6 RELEVE FLASHING

6.1 Supports admissibles

6.1.1 Support du talon de relevé

Voir § 4.

6.1.2 Support de partie verticale du relevé

En plus des supports décrit au § 5.

Ce peut être :

- Le relief éventuellement isolé (cf. § 3), la fixation de l'isolant étant réalisée conformément au NF DTU ou à son Avis Technique ou à son CPP
- Ou un ancien revêtement bitumineux conservé selon le NF DTU 43.5.

6.2 Travaux préparatoires

6.2.1 Revêtement de partie courante (talon)

Le support doit être propre, sec et dépoussiéré.

Les travaux préparatoires suivants sont effectués sur l'emprise du talon du futur relevé en FLASHING (minimum 15 cm).

Note : Les opérations habituellement réalisées à la flamme (délardage de feuilles métalliques, destruction des films plastiques) peuvent l'être également par chalumeau à air chaud.

6.2.1.1 Autoprotection minérale

On procède à l'élimination des granulés ou paillettes non adhérentes :

- Soit à la brosse métallique
- Soit par refluage du bitume au-dessus des granulés ou paillettes par réchauffage au chalumeau et travail à la spatule afin d'obtenir une surface noire.

6.2.1.2 Autoprotection métallique

La feuille métallique est délardée après réchauffage au chalumeau.

Avant de réaliser le relevé, un renfort en VOILE DE RENFORT ou VOILE FLASHING de 0,10 m de large est collé avec la résine FLASHING à cheval sur le métal et la zone délardée. Dans le cas d'inox, celui-ci devra être auparavant dégraissé sur la zone de recouvrement.

Le talon de relevé, comme réalisé ci-dessus, recouvre ce renfort.



6.2.1.3 Finition grésée

Brossage et balayage du sable non adhérent.

6.2.1.4 Finition film

Le film de protection en polyéthylène est éliminé au chalumeau.

6.2.1.5 Revêtement APP

Revêtement APP ardoisé ou sablé sur ces supports : les prescriptions du présent document sont applicables sans réserve.

Revêtements APP nus, autres que l'APP sablé cité ci-dessus, sont exclus

6.2.2 Partie verticale

Le support du relevé FLASHING doit être propre et sec.

Dans le cas où l'usage du chalumeau est impossible ou dangereux, l'auto protection métallique peut être conservée à condition de délarder toutes les zones mal adhérentes. Les recouvrements des lès et les parties non délardées et délardées sont renforcés par une armature en VOILE de RENFORT collée à cheval sur ce recouvrement à l'aide de FLASHING ou FLASHING JARDIN (500 g/m²) et recouverte ensuite par les deux couches du procédé FLASHING.

NOTE: cette mise en œuvre, uniquement dans le cas des toitures inaccessibles et techniques (cf. § 2.2) ne permet pas de supprimer les procédés de protection en tête, sauf si le FLASHING en partie haute est posé directement sur le support d'étanchéité et non sur l'ancienne étanchéité conservée.

6.2.2.1 Béton et enduit de ciment

Les supports devront être au moins âgés de 28 jours.

Le béton ou les enduits de ciment ne doivent pas présenter une humidité supérieure à 6%.

Il doit être sain et cohésif. La surface a un aspect fin et régulier.

Les produits de cure des bétons doivent être éliminés (nettoyage, ponçage, sablage, lavage haute pression, etc...) (cf. NF DTU 20.12).

6.2.2.2 Costières métalliques

En travaux neufs:

Les costières métalliques sont dégraissées à l'aide de diluant V.

En travaux de réfection :

 Les costières métalliques sont débarrassées de toute trace d'oxydation pulvérulente. Les jonctions entre deux éléments métalliques solidarisés par fixation conformément au NF DTU sont renforcées par une armature en VOILE FLASHING collée à cheval sur ce joint à l'aide de



la résine FLASHING ou FLASHING JARDIN (500 g/m²) et recouvert ensuite par les deux couches du procédé FLASHING.

6.2.2.3 Support bois

Les supports sont dépoussiérés.

Les jonctions entre deux éléments solidarisés par fixations conformes au NF DTU sont renforcées par une armature en VOILE FLASHING collée à cheval sur ce joint à l'aide de résine FLASHING ou FLASHING JARDIN (500 g/m²) et recouvert ensuite par les deux couches du procédé FLASHING.

6.2.2.4 Isolant

Les panneaux isolants (perlite et verre cellulaire) ne doivent pas présenter de défaut de cohésion ni d'humidité. Leur fixation ou leur collage ne doit pas présenter de défaillance. Dans le cas contraire les panneaux doivent être remplacés.

Lorsqu'il comporte un film thermofusible, celui-ci doit être sublimé.

Une armature avec le voile FLASHING sera mise en œuvre sur les joints de panneaux, collée à l'aide de FLASHING ou de FLASHING JARDIN (0,5 kg/m²).

6.2.2.5 Support existant

En réfection, les travaux préparatoires sur le relevé existant y compris sur sa protection ou sur son autoprotection sont réalisés conformément au NF DTU 43.5.

NOTE: Dans le cas où la flamme du chalumeau pourrait être dangereuse, les travaux préparatoires sur existants nécessitant un apport de chaleur sont réalisés à l'air chaud.

6.3 Equerre préalable au niveau du pare vapeur

Le prolongement du pare vapeur en partie verticale permet notamment de protéger la couche isolante des eaux de ruissellement qui pourrait s'infiltrer derrière le relevé d'étanchéité par la maçonnerie défaillante (porosité, fissures, ...).

Le procédé FLASHING se prête particulièrement à cette disposition.

Cette équerre est obligatoire en présence d'isolant en partie courante de toiture terrasse (cf. Fig. 1), à l'exception du verre cellulaire et des toitures avec isolation inversée.

L'équerre préalable est traitée comme suit :

 Une couche de résine FLASHING ou FLASHING JARDIN (700 g/m²) non armée sera réalisée en recouvrement sur le pare vapeur (10 cm) et relevée jusqu'à une hauteur de 6 cm au-dessus du niveau supérieur de l'isolant.



6.4 Constitution et mise en œuvre du relevé

6.4.1 Conditions climatiques

La résine FLASHING peut être appliquée :

- Sur support sec (humidité < 6%) et non condensant.
- Par température comprise entre 5°C et 40°C. en dessous il y a lieu de prendre des précautions pour maintenir la viscosité d'origine. Pour cela il convient d'ajouter diluant L (5% maximum).

6.4.2 Mise en œuvre de la résine FLASHING

La résine FLASHING est prête à l'emploi. Elle s'applique au rouleau ou à la brosse.

S'il y a lieu, l'intervalle entre la partie verticale et le revêtement bitumineux de la partie courante qui ne doit pas dépasser 2 cm est obturé par de la résine FLASHING mélangée à une charge de sable fin de manière à réaliser un mastic de remplissage (fig.4).

Une armature de renfort en VOILE FLASHING (de développé 0,10 m) est collée dans l'angle avec le FLASHING ou FLASHING JARDIN (environ 500 g/m²).

Le relevé d'étanchéité est réalisé par la mise en œuvre de deux couches de FLASHING ou FLASHING JARDIN ($900 \text{ g/m}^2 + 700 \text{ g/m}^2$) avec un talon supérieur ou égal à 0,15 m (Fig. 4).

Pour obtenir un aspect couleur aluminium, la deuxième couche peut être réalisée à l'aide de ALSAN FLASHING SILVER (0,700kg/m²).

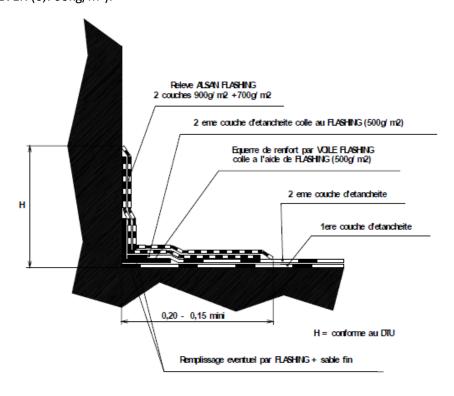


Fig. 4



Lorsque le système bitumineux de partie courante est en deux couches, il est possible de réaliser le relevé FLASHING en exécutant le renfort en VOILE FLASHING sur la première couche d'étanchéité bitumineuse.

Dans ce cas, la seconde couche d'étanchéité bitumineuse, au droit de l'entoilage FLASHING est collée à l'aide de la résine FLASHING ou FLASHING JARDIN (environ 500 g/m²). Le relevé d'étanchéité en FLASHING (900 g/m² +700 g/m²) est ensuite mis en œuvre avec un talon supérieur à 0,15 m.

Pour cette mise en œuvre, il y a lieu de bien vérifier que les éventuels films thermofusibles ont été sublimés.

Les couches d'étanchéité bitumineuse ne doivent pas remonter sur la partie verticale du relevé (Fig. 5)

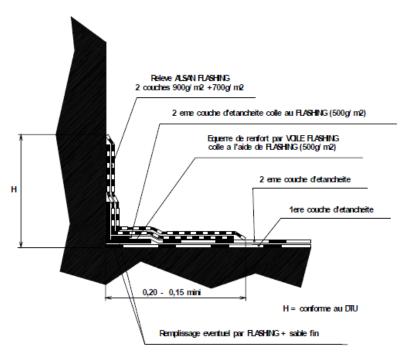


Fig. 5

Dans le cas de reliefs isolés, le FLASHING est renforcé par une armature VOILE DE RENFORT sur toute la hauteur. (cf. Fig. 3a)

Le relevé FLASHING ou FLASHING JARDIN peut également être réalisé avec équerre de renfort en bitume élastomère (fig. 6).



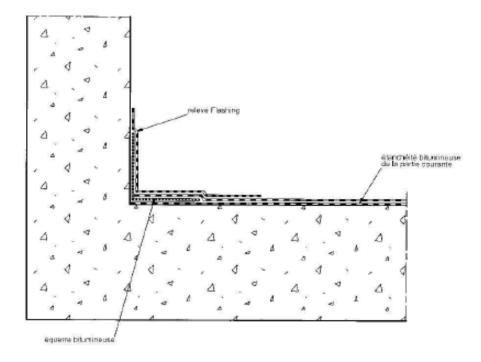


Fig. 6 : Relevé mixte

En plus de l'équerre de renfort du relevé en Voile FLASHING, des renforts (en voile de renfort non étanche) seront mis en œuvre sur l'ensemble des joints des éléments bitumineux,

- Raccords entre les équerres de renfort.
- Raccords entre la partie courante et l'équerre de renfort.
- Raccords entre l'équerre de renfort et le support de relevé.

Important : La partie haute du relevé FLASHING, au-dessus de l'équerre de renfort, doit être adhérente au support, sans impression bitumineuse, sur au moins 5 cm.

Les renforts sont réalisés comme suit : renforts mis à cheval sur les joints décrits ci- avant. Ils sont constitués d'un Voile de Renfort de largeur 0,10 m marouflée dans une couche de 0,500 kg/m² d'ALSAN FLASHING ou ALSAN FLASHING JARDIN. Puis le relevé FLASHING est traité comme décrit précédemment.

La hauteur du relevé FLASHING doit être conforme aux règles de l'art qui s'appliquent au projet (NF DTU 20.12, NF DTU de la série 43, RP TTV Edition n°3 et Cahier CSTB 3644). Notamment, en DOM et en toitures végétalisées, les relevés ont une hauteur minimale de 15 cm.



6.5 Temps de recouvrement

Les délais sont donnés pour une température ambiante de 20 °C. Un temps plus froid augmentera ce délai, un temps plus chaud le réduira.

- Recouvrement de l'entoilage par la 1ère couche de FLASHING ou FLASHING JARDIN : 2 heures
- Recouvrement entre la 1ère et la 2ème couche de FLASHING ou FLASHING JARDIN : 3 heures.

Ces délais minimaux sont donnés à titre indicatif et correspondent à une polymérisation du FLASHING. Les conditions atmosphériques peuvent permettre une réduction importante de ces temps notamment une ambiance chaude, humide et venteuse.

La 1ère couche de FLASHING peut-être recouverte lorsqu'elle est sèche au toucher.

6.6 Protection des relevés

Dans le cas des toitures accessibles, la protection mécanique des relevés est réalisée conformément au NF DTU 43.1.

Le relevé peut être aussi protégé par une plinthe en carrelage (Fig. 7) collé au mortier colle (C2S2) directement sur le FLASHING saupoudré de silice (granulométrie voisine de 1 mm) ou par un système Profil Métallique.

La pose de la plinthe en carrelage doit être soigneusement réalisée, le mortier colle devant être bien lissé sur l'arase supérieure.

Le FLASHING devra être arrêté environ 1 cm sous l'arase supérieure de la plinthe, pour éviter les éventuelles remontées d'éléments bitumineux contenus dans le FLASHING.

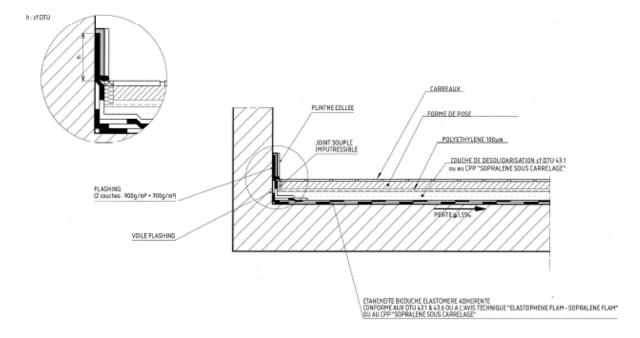


Fig. 7: Cas avec plinthe en carrelage collée



6.7 Cas particulier des relevés en toiture jardins

Le FLASHING JARDIN permet la réalisation des relevés en terrasse jardin, la hauteur maximum sous terre du relevé réalisable est de 0,50 m.

Le relevé doit être protégé par la mise en place de plaque polystyrène SOPRADRAIN de SOPREMA.

La couche drainante et la couche filtrante en partie courante sont conformes au NF DTU 43.1

La partie visible peut être laissée apparente ou recevoir en finition l'une des finitions optionnelles prévues pour le Flashing (cf. § 6.6).

6.8 Cas particulier des relevés en toiture terrasse végétalisées en SOPRANATURE

Les relevés peuvent être réalisés par le procédé FLASHING JARDIN sur l'ensemble de l'ouvrage.

L'ALSAN FLASHING JARDIN peut être aussi employé pour les raccordements des diverses pénétrations (piétements, butées...).

7 Ouvrages particuliers

7.1 Jardinières

L'étanchéité totale des jardinières peut être réalisée à l'aide de FLASHING JARDIN.

La partie visible du FLASHING JARDIN au-dessus de la terre peut être laissée apparente ou recevoir l'une des finitions optionnelles prévues pour le FLASHING (cf. § 6.6).

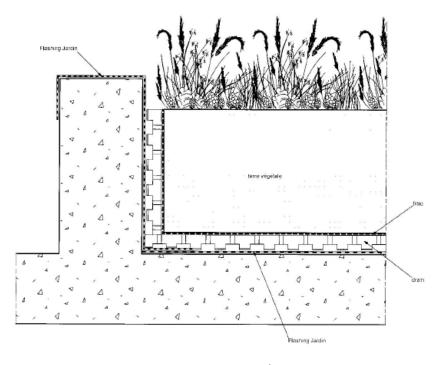


Fig. 8: Toiture jardin



7.2 Joint de dilatation en toiture

Les joints de dilatation peuvent être réalisés à l'aide de FLASHING ou FLASHING Jardin.

Ils sont dans la mesure du possible réalisés à l'aide de costières sur lesquelles l'étanchéité est relevée (fig. 9).

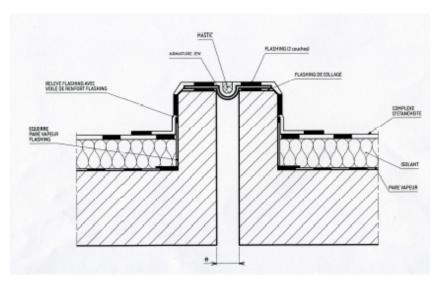


Fig. 9 : Joint de dilatation sur costières

Dans le cas d'impossibilité d'utilisation de costières, conformément au NF DTU 20.12 le joint est traité en joint plat (cf. fig.10) dans le cas des toitures accessibles aux piétons avec protection autre que dalles sur plots. Ce dernier doit faire l'objet d'un soin particulier :

- Les bords du joint sont chanfreinés,
- Le franchissement du joint est réalisé par une bande de toile JDX (dev. 0,20 m) enduite d'ALSAN FLASHING.
- Cette bande est mise en œuvre avec façon lyre et collée de part et d'autre du joint avec de l'ALSAN FLASHING (0,500 kg/m²).

La lyre est remplie de mastic. Une couche d'ALSAN FLASHING peut être mise en œuvre en recouvrement de cet ouvrage.



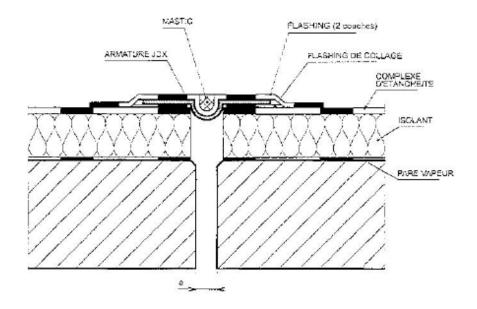


Fig. 10: Joint plat

7.3 Chéneaux métalliques

Une armature en Voile FLASHING est collée aux soudures de jonctions de tôles et au droit des évacuations pluviales à l'aide d'ALSAN FLASHING (0,500 kg/m²).

L'étanchéité du chéneau est réalisée par 2 couches d'ALSAN FLASHING (0,9 kg/m² puis 0,7 kg/m²) sur la totalité. L'ALSAN FLASHING n'est pas un traitement de joint de dilatation entre chéneaux.

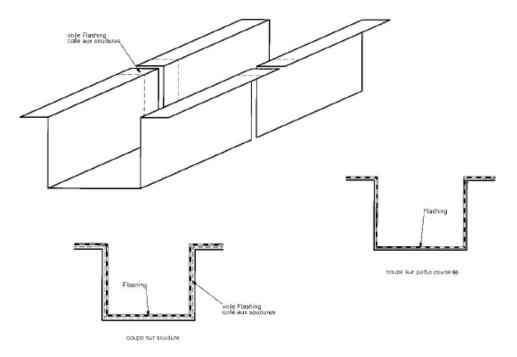


Fig. 11 Chéneau métallique



7.4 Chéneaux en béton

Chéneaux dominant des parties closes du bâtiment avec ou sans isolation : le fond du chéneau est traité avec un revêtement d'étanchéité bitumineuse de SOPREMA sous DTA ou CPP bénéficiant d'une ETN d'un Contrôleur Technique. Les relevés sont traités comme un relevé ALSAN FLASHING.

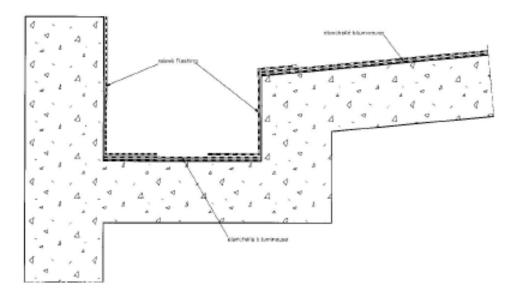


Fig. 12a: Chéneaux dominant des parties closes

Chéneaux dominant des parties non closes de bâtiment : une armature Voile FLASHING est collée dans l'angle de relevé à l'aide d'ALSAN FLASHING. L'étanchéité est réalisée par 2 couches d'ALSAN FLASHING (0,900 kg/m² puis 0,700 kg/m²) sur la totalité.

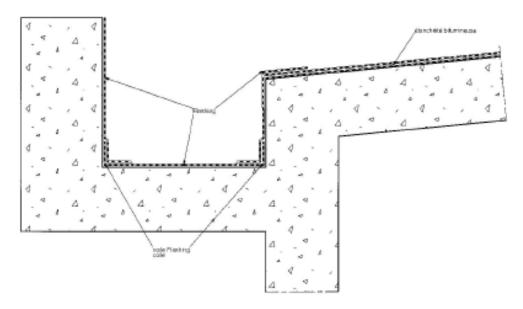


Fig. 12b: Chéneaux dominant des parties non closes



7.5 Habillage horizontal des souches et massifs en béton

L'habillage intégral des souches et des massifs en béton, qu'ils soient solidaires ou non du support (cf NF DTU 43.5) peut-être réalisé à l'aide de FLASHING ou FLASHING JARDIN.

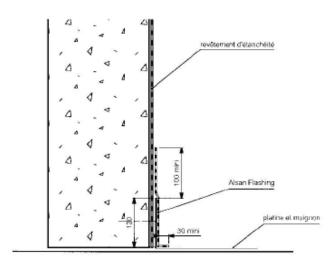
Les parties horizontales reçoivent 2 couches de FLASHING ou FLASHING JARDIN de 0,800 kg/m² chacune.

Les relevés sont réalisés conformément au paragraphe « constitution et mise en œuvre du relevé » du présent CPP.

Dans le cas particulier de massif non solidaire conservé au sens du NF DTU 43.5, une désolidarisation (par exemple une bande kraft autocollante de 5 cm environ de développé) est mise en œuvre avant la réalisation du relevé FLASHING ou FLASHING JARDIN.

7.6 Raccords sur pénétrations de murs enterrés

Pour cette utilisation, l'emploi du FLASHING JARDIN est impératif. Ces raccords sont réalisés comme un relevé classique en FLASHING.



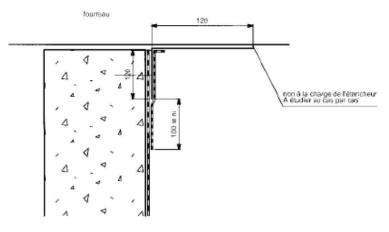


Fig: 13



7.7 Mise en œuvre du FLASHING en parties hautes de l'étanchéité de murs enterrés

L'étanchéité du haut des murs enterrés peut être réalisée à l'aide du procédé FLASHING. Dans ce cas, l'usage du FLASHING JARDIN est impératif.

Le FLASHING JARDIN ne peut pas être enterré sur plus de 0,50 m.

La hauteur du relevé visible du relevé FLASHING JARDIN au-dessus du niveau du remblai est conforme aux règles de l'art de 15 cm minimum.

Un renfort est mis en œuvre à cheval sur l'étanchéité bitume et le support béton, il est constitué d'une bande de Voile de Renfort de largeur 0,20 m minimum marouflée dans une couche de 0,500 kg/m² d'ALSAN FLASHING JARDIN. Cette bande de renfort doit recouvrir les fixations mécaniques entête de lès de la membrane d'étanchéité bitumineuse.

Ce renfort est ensuite recouvert par les 2 couches d'ALSAN FLASHING JARDIN de 0,800 kg/m² chacune.

Dans la zone d'application du FLASHING JARDIN en partie supérieure (5 cm minimum), le support béton ne doit pas être recouvert par l'impression bitumineuse, afin d'obtenir une adhérence parfaite pour assurer la protection en-tête.

NOTE: pour la partie visible de l'ALSAN FLASHING, il n'y a pas de nécessité de protection UV. Mais une finition optionnelle peut être mise en œuvre, soit une couche de CURAL soit une couche de CURFER.

Le CURFER peut être ensuite recouvert par un enduit de façade sans risque de remontée bitumineuse.

7.8 Réalisation d'étanchéité de parties courantes en pénétration dans un local à l'aide du FLASHING

Le support est constitué d'une dalle de béton ou chape adhérente conforme au NF DTU 20.12. Le respect des dispositions constructives du § 7.2.7.2 du NF DTU 20.12 est nécessaire. Seul le décaissé est optionnel.

Les fissures visibles sont renforcées par la mise en place d'une armature Voile de Renfort ou Voile FLASHING marouflée dans une couche de FLASHING 0,500 g/m².

Les relevés sont traités à l'aide de FLASHING comme décrit au paragraphe « Constitution du relevé et mise en œuvre » du présent CPP. Sur le support horizontal : 2 couches de 0,800 kg/m² chacune.

L'étanchéité de partie courante en pénétration dans un local est réalisée sur 1 m minimum de profondeur. Le retour latéral en partie intérieure, derrière une porte, est de 0.50 m minimum.

En cas de mise en œuvre de carrelage collé, un saupoudrage à l'aide de silice grosse ALSAN préalable est nécessaire.



7.9 Finitions optionnelles

Le FLASHING et le FLASHING JARDIN sont conçus pour résister aux rayons ultraviolets (UV). Néanmoins, il est possible aussi de mettre en œuvre plusieurs finitions optionnelles.

7.9.1 Paillettes d'ardoise

Des paillettes d'ardoise peuvent être appliquées sur la couche fraîche de FLASHING ou de FLASHING JARDIN.

Une consommation d'environ 1,2 kg/m² est à prévoir.

Cette application se fait de bas en haut à l'aide d'une plaque de plastique, par exemple.

Ce saupoudrage peut être effectué plus tard en repassant une couche fine de FLASHING ou de FLASHING JARDIN (250 g/m²) qui servira d'adhérence pour les paillettes.

7.9.2 CURAL

Pour avoir un aspect de finition couleur alu il est possible de mettre en œuvre une couche de CURAL à raison de 200 à 250 g/m² environ.

7.9.3 CURFER

Une finition colorée peut être obtenue par la mise en œuvre d'une ou deux couches de CURFER à raison de 0,300 g/m² par couche. Le nombre de couche est déterminé par la couleur de finition qui doit cacher complètement la couleur du FLASHING ou FLASHING JARDIN.



8 Matériaux

8.1 Etanchéité

Caractéristiques	FLASHING	FLASHING JARDIN		
Définition	Résine d'étanchéité polyuréthanne monocomposante prête à l'emploi	Résine d'étanchéité polyuréthanne monocomposante avec ajout d'un agent antiracine prête à l'emploi		
Destination	Réalisation de relevé d'étanchéité sans usage de flamme	Réalisation de relevé d'étanchéité en contact avec des végétaux sans usage de flamme		
Présentation	Pâte thixotrope	Pâte thixotrope		
Couleur	Vert olive			
Viscosité	Brookfield	Brookfield		
Viscosite	à 23°C 200 poises env.	à 23°C 200 poises env.		
Extrait sec	80 %	80 %		
Densité	1,05	1,05		
Point éclair	2,5°C	2,5°C		
Conditionnement	5 et 25 kg	5 et 25 kg		
Inflammabilité	Inflammable	Inflammable		
Classification AFNOR	Famille 1 classe 6a	Famille 1 classe 6a		
Marquage des bidons	ALSAN FLASHING	ALSAN FLASHING Jardin		
Stockage	9 mois à l'abri	9 mois à l'abri		



8.2 Produits de finitions

Caractéristiques	CURFER	CURAL		
Définition	Revêtement acrylique en phase aqueuse	Enduit à base de bitume élastomère		
Destination	Finition optionnelle colorée sur le Flashing	Finition optionnelle colorée sur le Flashing		
Présentation	Liquide épais	Liquide épais		
Couleur	Selon nuancier	Aluminium		
Extrait sec	67 %	67 %		
Densité	1,25	1,14		
Point éclair	Sans objet	+ 30°C		
Conditionnement	5 et 20 kg	1 et 25 kg		
Inflammabilité	ininflammable	inflammable		
Marquage des bidons	CURFER	CURAL		
Stockage	24 mois endroit frais hors gel en emballage d'origine	12 mois endroit frais en emballage d'origine		



8.3 Autres matériaux

8.3.1 Armatures

Caractéristiques	VOILE FLASHING	VOILE DE RENFORT		
Définition	Armature souple et élastique comportant un film de polyuréthanne pris entre deux voiles de polyester	Armature déformable		
Destination	Renfort des angles de relevé	Complément, pour les endroits non développables, du voile FLASHING Bandes à cheval pour autoprotection métallique et jonction de lès		
Nature	Polyester /polyuréthanne/ Polyester	Polyester		
Poids (en g/m²)	164	50		
Epaisseur (en mm)	0,37	0,60		
Résistance à la rupture : Longueur (en kg/cm) Largeur (en kg/cm)	11,1 11,1	13 37		
Allongement à la rupture Longueur (en %) Largeur (en %)	218 218	41 160		
Conditionnement Rouleaux (en m) Largeur (en m)	50 0.10	50 0,10 et 0,20		



8.3.2 Diluants

Caractéristiques	DILUANT V	DILUANT L		
Présentation	Liquide incolore	Liquide incolore		
Destination	Dilution éventuelle du FLASHING Nettoyage des outils	Dilution éventuelle du FLASHING Nettoyage des outils		
Qualités	Diluant léger très volatile	Diluant lourd permet de ralentir la polymérisation des résines par temps chaud, et de maintenir le degré de viscosité utile pour l'application		
Densité	0,80	0,97		
Point éclair	- 4°C	42°C		

9 MATERIEL A AIR CHAUD

Dans le cas où la flamme du chalumeau pourrait être dangereuse, les travaux préparatoires sur existants nécessitant un apport de chaleur sont réalisés à l'air chaud.

Exemple de matériel : soudeuse manuelle à air chaud à double isolation.

Les caractéristiques de l'appareillage et les conditions d'emploi sont les suivantes :

- Puissance de l'ordre de 3000 W.
- Température de sortie réglage en continu de 20 à 700 °C maximum.
- Débit d'air chaud : 50 à 230 l/mn à 30 bars de pression.
- Marques : LEISTER, FORPLAST par exemple.

10 FABRICATION DES PRODUITS

La Société SOPREMA fabrique le FLASHING, le FLASHING JARDIN et ses produits annexes dans son usine de STRASBOURG certifiée ISO 9001 et elle procède à un autocontrôle.



11 APPLICATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Le procédé FLASHING doit être mis en œuvre par une Entreprise d'étanchéité agréée par SOPREMA, cette Entreprise devant obligatoirement réaliser aussi l'étanchéité de partie courante.

A la demande de l'Entreprise de pose, SOPREMA apporte son assistance technique, tant sur la conception du système à mettre en œuvre que lors du démarrage des chantiers.

La Société SOPREMA s'engage à répondre à toutes demandes de ses Clients. Ses représentants assurent une assistance technique.

12 ESSAI

Procès-verbal du BUREAU VERITAS

- GEN1I990117Y01
- GEN1I990117Y01
- GEN1I990117Y03

Essai CSTB: Essai de fatigue en joint de dilatation

Essais internes SOPREMA:

- Résistance au pelage à 10 mm/min avant et après immersion du FLASHING appliqué sur béton, tôle, bois et différentes feuilles bitumineuses (chape sablée, chape GR, chape alu, chape valéron, liant nu bitume/SBS).
- Résistance au pelage après vieillissement de 1 et 2 mois à 80°C du FLASHING sur ELASTOPHENE 25 ARD Gris et MAMMOUTH 40 TV ALU FLAM délardé.
- Résistance au pelage avant et après immersion et après 1 mois à 70°C du FLASHING sur profilé PVC.
- Etude du vieillissement de l'ALSAN FLASHING suivant l'UEAtc.
- Etude du vieillissement naturel.
- Etude comparative FLASHING et FLASHING Jardin.
- Résistance du FLASHING Jardin au test aux lupins.
- Essai de poinçonnement statique et dynamique sur isolant.



13 ENTRETIEN

Les prescriptions du présent C.P.P. ont pour objet d'obtenir des ouvrages de bonne qualité. Toutefois la condition de durabilité ne peut être pleinement satisfaisante que :

- Si les ouvrages sont entretenus périodiquement et correctement
- Si leur usage est conforme à leur destination.

L'entretien intervient après la réception de l'ouvrage. Il comporte des visites périodiques de surveillance, au moins une visite annuelle se situant à la fin de l'automne, après la chute des feuilles.

L'entretien incombe au Maître d'Ouvrage après la Réception des Travaux. Un contrat d'entretien avec une Entreprise spécialisée est souhaitable.

Les opérations d'entretien portent essentiellement sur les points suivants :

- Maintien en bon état de fonctionnement de tous les ouvrages d'évacuation d'eaux
- Enlèvement périodique des herbes, mousses, végétations et détritus divers
- Enlèvement des feuilles à la fin de l'automne
- Maintien en bon état des éventuels ouvrages accessoires (solins, joints) ainsi que des ouvrages de gros œuvre (larmiers, acrotères, engravures, béquets, corniches, souches, lanterneaux...)
- Réparation des déchirures accidentelles constatées.

Conseils d'usage:

- Ne rien fixer dans la surface traitée
- Ne pas déverser de produits agressifs même en les vidant directement dans les évacuations
- Ne pas apporter de modifications sans l'avis d'un spécialiste.

14 PREVENTION

Elle peut être assurée en respectant notamment les conseils du Manuel "Prévention des Risques Professionnels sur les Chantiers" de la CSFE.

Préalablement à l'utilisation d'une flamme nue, il est obligatoire d'éloigner d'au moins 10 m tous les bidons de produits inflammables, que ceux-ci soient pleins ou entamés.

Il est impératif de consulter la Fiche de Données de Sécurité de chaque produit.

Il est nécessaire de bien ventiler les locaux de stockage des produits et les zones d'utilisation.



15 ANNEXE

Cette annexe est une fiche d'auto contrôle (check List) pouvant permettre aux Entreprises le contrôle de l'approvisionnement et la réalisation des travaux.

FICHE D'AUTOCONTROLE ALSAN FLASHING

Equipe :	Nom du chantier :						
Dates :	Adresse du chantier :						
Matéria	Quantité commandée	Quantité commandée	Quantité commandée	Quantité commandée	Quantité commandée	Quantité commandée	
Matériaux	Numéro de lot						
ALSAN FLASHING ou FLASHING JARDIN							
VOILE FLASHING							
VOILE							
DILUANT V							
PAILLETTES							
Travaux préparatoires	Remarques :						
Etanchéité partie courante							
Brossage, refluage							
Délardage							
Elimination du film							
Obturation en pied de relevé							



Relief neuf							
Elimination des produits de cure							
Dégraissage							
Dépoussiérage							
Vérification isolant							
Relief réhabilité		·					
Révision adhérence							
Arrachage							
Délardage							
Brossage							
Propreté							
Etanchéité	,	'					
Collage du voile à l'ALSAN FLASING							
1 ^{ère} couche ALSAN FLASHING							
2 ^{ème} couche ALSAN FLASHING							
Réception							
Nom et signature du Chef de chantier	Nom e signature Conducteu Travau	du ir de		B = Bon NC = Non Conforme RC = Rem Conformi	ise en		

Rapport d'enquête technique



SOPREMA SAS Département ALSAN France 202 Quai de Clichy 92110 CLICHY

FLASHING et FLASHING Jardin Système d'étanchéité liquide pour relevés

Rapport établi dans le cadre de notre mission définie dans le contrat n° 201168080000003 signé le 14/12/2020 (DEV20116808000000388/0).

Enquête Technique Nouvelle n° 201168080000003

valable jusqu'au 31/07/2026.

N° D'AFFAIRE: 201168080000003

DÉSIGNATION: FLASHING ET FLASHING JARDIN

DATE DU RAPPORT : 23/07/2021 RÉFÉRENCE DU RAPPORT : ANC/21/440 MJG

NOMBRE DE PAGES : 6 Auteur du rapport : Marthe Jacqueau-Gramaglia

Ce rapport annule et remplace le rapport n° DTM-B/17/013 MJG (DOSSIER 601R0MX0414)

DIRECTION TECHNIQUE

5, place des Frères Montgolfier – CS 20732 – Guyancourt – 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex Tél. : 01 30 12 83 09 – anc@socotec.com



SOMMAIRE

1. OBJET	
2. DESCRIPTION SUCCINTE DU PROCEDE	
3. DOCUMENTS DE REFERENCE	
4. DOMAINE D'EMPLOI ACCEPTE	4
5. ETUDE PREALABLE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROCEDE	4
6. REMARQUES COMPLEMENTAIRES	
7. VISITES D'OUVRAGES REALISEES	
8. FABRICATION ET CONTROLES	
9. JUSTIFICATION EXPERIMENTALE	
10. AVIS PREALABLE DE SOCOTEC CONSTRUCTION	6



1. OBJET

Le département ALSAN France de la société SOPREMA SAS a demandé à SOCOTEC Construction de formuler un avis préalable d'ordre technique sur le procédé d'étanchéité liquide pour relevés à froid FLASHING et FLASHING Jardin, dans le cadre de la mission définie par le contrat n° 201168080000003.

Cette demande vient en renouvellement, et annule et remplace, l'avis formulé en 2017 dans le cadre du contrat n° 601R0MX0414.

Cet avis d'ordre technique se limite à l'aspect solidité et étanchéité du procédé et ne vise pas les domaines tels que la sécurité au feu, l'isolation thermique ou phonique ou la glissance.

Le présent rapport a pour objet de faire connaître le résultat de cet avis technique destiné aux intervenants SOCOTEC Construction.

2. DESCRIPTION SUCCINTE DU PROCEDE

Le procédé FLASHING et FLASHING Jardin est un système d'étanchéité liquide pour relevés, mise en œuvre à froid, à base de résine polyuréthanne mono composante, destinés au traitement des points singuliers des toitures terrasses étanchées par membranes bitumineuses de la gamme SOPREMA.

Le relevé, réalisé en adhérence, comprend :

- Une armature de renfort d'angle en « VOILE FLASHING » (de développé 0,10 m) collée dans l'angle avec la résine FLASHING ou FLASHING Jardin (environ 500 g/m²).
 Talon : 0,05 m - Remontée : 0,05 m.
- Une première couche de résine FLASHING ou FLASHING Jardin (900 g/m²), avec un talon (partie horizontale) supérieur ou égal à 0,15 m.
- Une seconde couche de résine FLASHING ou FLASHING Jardin ou FLASHING Silver (700 g/m²), avec un talon (partie horizontale) supérieur ou égal au talon de la 1ère couche de résine.
- Une éventuelle protection.

En cas d'acrotère isolé, le relevé FLASHING sera renforcé sur toute sa hauteur par un « voile de renfort » complémentaire. Le même « voile de renfort » sera utilisé en complément du « VOILE FLASHING » sur l'ensemble des joints des éléments bitumineux :

- aux raccords entre équerres de renfort,
- entre partie courante et équerre de renfort,
- entre équerre de renfort et le support de relevé.

NB: Le « VOILE FLASHING » et le « voile de renfort » ne sont pas identiques. Bien que présentant tous deux des propriétés mécaniques, le « VOILE FLASHING » (systématiquement utilisé) est étanche, alors que le « voile de renfort » (utilisé en complément) ne l'est pas.

En cas de partie courante isolée, une équerre préalable est mise en place au niveau du pare-vapeur (remontée du pare-vapeur). Elle est constituée d'une couche de résine FLASHING ou FLASHING Jardin non armée. Elle est remontée de 6 cm au moins au-dessus de l'isolant dans le cas des relevés non isolés et est remontée sur toute la hauteur de l'isolant dans le cas des relevés isolés.

Cette disposition permet de protéger l'isolant de toute infiltration provenant du relief et assure la continuité du pare-vapeur au droit de la tranche de l'isolant.

Les résines FLASHING, FLASHING Jardin et FLASHING Silver sont produites par SOPREMA dans son usine de Strasbourg (67).

La mise en œuvre du système et de sa protection éventuelle est réalisée par des entreprises qualifiées et agréées par SOPREMA. Ces entreprises doivent obligatoirement réaliser aussi l'étanchéité de la partie courante.

La société SOPREMA est en mesure de fournir une assistance technique aux entreprises, tant pour l'analyse de la pertinence de la solution technique envisagée que pour la mise en œuvre du procédé FLASHING et FLASHING Jardin.



3. DOCUMENTS DE REFERENCE

La société SOPREMA a établi un Cahier de Prescriptions de Pose FLASHING et FLASHING Jardin, édition Juillet 2021, comportant 31 pages.

Cette édition ne présente pas de modification par rapport à la version précédente.

Le procédé FLASHING et FLASHING Jardin bénéficie d'une validation de son Cahier de Prescription de Pose par SOCOTEC depuis 2003.

4. DOMAINE D'EMPLOI ACCEPTE

Identique au domaine et aux limites d'emplois proposés dans le Cahier de Prescription de Pose FLASHING et FLASHING Jardin, document de référence.

Le procédé FLASHING et FLASHING Jardin permet la réalisation de relevés de toitures terrasses étanchées par membranes bitumineuses SOPREMA :

- Toitures terrasses inaccessibles,
- Toitures terrasses techniques,
- Toitures terrasses accessibles piétons,
- · Toitures terrasses accessibles véhicules,
- Toitures terrasses à rétention temporaire des eaux pluviales.
- Toitures terrasses jardins, toitures végétalisées et murs enterrés pour la version anti-racine FLASHING Jardin,

et ce

- en France « européenne » et France « non européenne » (outre-mer),
- en climat de plaine et climat de montagne (altitude > 900 m),
- en travaux neufs et en réfection.

Les éléments porteurs et supports admissibles sont :

- Béton,
- · Costières métalliques,
- Supports bois,
- Isolants : perlite et verre cellulaire, la fixation de l'isolant étant réalisée conformément au DTU de référence ou au DTA de l'isolant.
- Ancien revêtement bitumineux conservé selon le DTU 43.5.

Les revêtements d'étanchéité compatibles en partie courante sont ceux décrits au § 4 du CPP document de référence, à l'exception des revêtements en bitume APP nus (les revêtements en APP sablés ou ardoisés sont autorisés – cf. § 6.2.1.5 du CPP document de référence).

La hauteur des relevés FLASHING et FLASHING Jardin restent conformes aux règles de l'art (DTU, Guide destiné aux ouvrages d'étanchéité de toitures dans les départements d'outre-mer ou Règles Professionnelles des toitures terrasses végétalisées). Notamment, en outre-mer et en toitures jardin ou végétalisées, les relevés ont une hauteur minimale de 15 cm.

Le CPP FLASHING et FLASHING Jardin, document de référence, renvoie à d'autres « Cahiers de Prescriptions de pose ». Dans le cadre de cet avis, SOCOTEC Construction ne reconnaît de fait que les procédés sur lesquels SOCOTEC Construction a émis un avis (avec rapport en cours de validité) dans le cadre d'une de ses Enquêtes de Techniques Nouvelles, sous réserve que les domaines d'emplois soient compatibles avec le procédé FLASHING.

5. ETUDE PREALABLE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROCEDE

Les prescriptions du § 7.4.3.1 du DTU 20.12 concernant les différents types de joints de dilatation et les destinations de toitures admissibles s'appliquent. Pour rappel, les joints de dilatation plats sont strictement réservés aux toitures terrasses accessibles aux piétons avec protections autres que dalles sur plots. Dans tous les autres cas de destination, les joints de dilatation doivent être conçus en joints saillants sur costières ou en joints plats surélevés (hauteur de costières réduite).

L'implantation des joints de dilatation plats et plats surélevés (limités aux seules zones de circulation) ne doit pas couper l'écoulement de l'eau.

Les joints de dilatation doivent donc être implantés en phase conception en fonction d'une part, des contraintes structurelles de l'ouvrage et d'autre part, des aménagements des toitures (par exemple en point haut ou parallèle à la ligne de plus grande pente).

En cas de rénovation, les prescriptions du DTU 43.5 sont applicables.



6. REMARQUES COMPLEMENTAIRES

Le respect des préconisations du Cahier de Prescriptions de Pose FLASHING et FLASHING Jardin, document de référence, est impératif.

En particulier, le respect des prescriptions de travaux préparatoires (§ 6.2 du CPP document de référence) et des conditions climatiques de mise en œuvre (§ 6.4.1 du CPP document de référence) est primordial.

En tête du relevé FLASHING et FLASHING Jardin, un dispositif d'écartement des eaux de ruissellement et de rejaillissement n'est pas nécessaire dans les cas suivants :

- les terrasses inaccessibles,
- les terrasses techniques ou à zones techniques,
- les terrasses accessibles protégées par des dalles sur plots lorsque le niveau fini des dalles est situé au-dessus de la tête des relevés,
- les terrasses accessibles lorsque le relevé est protégé par une plinthe en carrelage,
- les terrasses à rétention temporaire des eaux pluviales.

Un dispositif d'écartement des eaux de ruissellement et de rejaillissement reste nécessaire pour les toitures-terrasses accessibles (piétons et véhicules).

Le support du procédé FLASHING et FLASHING Jardin doit être sain et cohésif. Il ne doit pas présenter une humidité massique supérieure à 6 %, mesurée à l'aide d'un humidimètre à pointes ou à la bombe à carbure en cas de valeur limite. Les mesures sont réalisées par l'entreprise d'étanchéité.

En toiture terrasse jardin, la hauteur de terre est limitée à 50 cm.

Une zone stérile doit être ménagée contre les relevés d'étanchéité réalisés en FLASHING Jardin, que ce soit en toiture jardin ou en toiture terrasse végétalisées, conformément aux Règles de l'art (DTU 43.1 ou RP TTV).

La résine FLASHING Silver n'est pas traitée « anti-racines » et n'est donc pas applicable en relevé de toitures terrasses jardin ou végétalisées.

La nature de la résine FLASHING et FLASHING Jardin empêche toute intervention au chalumeau. C'est pourquoi, dans le cas d'un revêtement d'étanchéité bicouche en partie courante, avec talon du VOILE FLASHING entre les deux couches du bicouche, la seconde couche d'étanchéité du bicouche est alors collée à froid sur le talon du VOILE FLASHING à l'aide de la résine FLASHING ou FLASHING JARDIN (cf. § 6.4.2 du CPP document de référence).

7. VISITES D'OUVRAGES REALISEES

Le procédé FLASHING et FLASHING Jardin a fait l'objet de réalisations variées depuis son lancement, dont certaines ont été visitées par SOCOTEC Construction dans le cadre des instructions successives de la présente Enquête.

8. FABRICATION ET CONTROLES

L'usine de Strasbourg de la société SOPREMA, où sont fabriquées les résines FLASHING, FLASHING Jardin et FLASHING Silver, fait l'objet d'une certification ISO 9001.

Le processus de fabrication intègre des autocontrôles précisément décrits, tant en nature qu'en fréquence. La traçabilité des produits est assurée.

9. JUSTIFICATION EXPERIMENTALE

Pour les résines FLASHING, FLASHING Jardin et FLASHING Silver, entre autre :

- Caractérisation à l'état initial : caractéristiques mécaniques, temps de séchage, adhérences entre couches
- Caractéristiques mécaniques après vieillissement chaleur (1 mois à 80°C)
- Caractéristiques mécaniques après exposition UV (1000 h et 2500 h QUV-mètre condensation)



10. AVIS PREALABLE DE SOCOTEC CONSTRUCTION

SOCOTEC Construction émet un avis préalable favorable sur l'utilisation du procédé FLASHING et FLASHING Jardin pour le domaine d'emploi accepté, cet avis s'inscrivant dans la perspective de la réalisation par SOCOTEC Construction de missions de contrôle technique de type « L » ou « LP » sur des opérations de constructions particulières.

Cet avis reste valable pour autant :

- que le procédé FLASHING et FLASHING Jardin ne subisse pas de modifications,
- qu'il n'y ait pas de modifications aux prescriptions réglementaires actuelles,
- que les contrôles des produits et leur mise en œuvre soient régulièrement assurés,
- qu'il ne soit pas porté à la connaissance de SOCOTEC Construction des désordres suffisamment graves pouvant remettre en cause le présent avis.

La date d'échéance de validité de cet avis est le 31/07/2026.

Marthe JACQUEAU-GRAMAGLIA

Expert Technique National

Etanchéité de toiture - Couverture - Cuvelage - Réservoir